

# *Les procès de Lula sont confiés à la justice du District fédéral brésilien*

---



Brasilia, 23 avril (RHC) La session plénière du Tribunal Suprême Fédéral (STF) du Brésil a décidé à la majorité que les procès contre l'ancien président Luiz Inácio Lula da Silva seraient jugés par le Tribunal Fédéral du District Fédéral (DF).

Les ministres Edson Fachin, Luis Roberto Barroso, Dias Toffoli, Gilmar Mendes, Rosa Weber et Carmen Lucia ont voté en faveur de l'envoi des dossiers à la justice de Brasilia.

De leur côté, les magistrats Kassio Nunes Marques, Luiz Fux et Marco Aurélio Mello ont choisi de les maintenir dans la ville méridionale de Curitiba. Ricardo Lewandowski et Alexandre de Moraes ont

demandé que les dossiers soient envoyés à Sao Paulo.

La semaine dernière, par huit voix contre trois, les juges du STF ont confirmé la décision du ministre Edson Fachin selon laquelle le Tribunal fédéral de Curitiba ne serait pas le lieu approprié pour juger les procès de l'opération Lava Jato dans le cadre de laquelle Lula a été accusé injustement.

Par ce verdict, le fondateur du Parti des travailleurs a recouvré ses droits politiques et pourrait participer à la course à la présidence du Brésil aux élections de 2022.

Lors de la même audience ce jeudi, les 11 ministres du Suprême ont analysé également si 14 recours de la défense de l'ancien dirigeant ouvrier n'ont plus besoin d'être analysés.

L'un d'entre eux a été jugé dans la deuxième chambre de la cour supérieure et il a été établi que l'ancien juge Sérgio Moro avait fait preuve de partialité pour condamner Lula dans l'affaire de l'appartement triplex de Guarujá, dans l'État de Sao Paulo.

Le tribunal décidera si le recours aurait dû être examiné par la deuxième chambre. Les juges Gilmar Mendes et Carmen Lucia ont indiqué que la plénière ne peut pas réviser cette interprétation.

Source Prensa Latina

---

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/255067-les-proces-de-lula-sont-confies-a-la-justice-du-district-federal-bresilien>



**Radio Habana Cuba**